

L'hôpital au service du droit à la santé

Déclaration du groupe Outre-mer

Si notre système de santé a longtemps fait envie, on a le sentiment qu'il fait aujourd'hui pitié, notamment du côté de l'Hôpital.

Alors que les citoyens aspirent à un droit à la santé qui garantirait à tous un égal accès aux soins, force est de constater qu'entre nos aspirations et les réalités, surtout en période crise sanitaire mais aussi budgétaire, il y a un profond malaise qu'il faut tenter de réduire en étant plus efficaces avec des moyens limités.

Cela exige, une amélioration de la coopération des tous les acteurs, en particulier en matière de prévention.

Dans les Outre-mer, qui comptent une population supérieure à 2,8 millions d'habitants en 2019, soit 4 % de la population française, les situations sont très inégales suivant les territoires. Le rapport de la CNCDH de 2017 et l'étude sur les services publics outre-mer, pointent ces inégalités.

Si les Antilles et la Réunion est dans une dynamique de convergence avec l'Hexagone, la Guyane et Mayotte cumulent encore de graves retards. Le désert médical s'étend aussi à la Polynésie française et à Wallis-et-Futuna. Partout, l'organisation des systèmes de santé dans chacun de ces territoires se trouve en difficulté. Conséquence : l'état de santé de la population et son espérance de vie marque un décalage important avec l'Hexagone.

Naturellement, compte tenu de l'éloignement et des contraintes, la mise à niveau des outre-mer en matière de santé et d'hôpitaux publics coûte plus cher par habitant qu'une simple répartition de l'effort national par habitant. La solidarité sera-t-elle demain plus effective qu'elle ne l'a été ces dernières années ?

Le rapport souligne, dans un encadré, les besoins des outre-mer, y compris les besoins de simplification, de souplesse et d'adaptation pour être plus efficace.

Nul doute que la demande de nos concitoyens ici comme en outre-mer est forte et que la mise en œuvre des préconisations de l'avis appelle des efforts budgétaires, dans une période difficile.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis. et mouvements de jeunesse, environnement et nature et CGT ont voté cet avis.